

Présentation du Cours armement 2023-2024

*Par le Lieutenant-Colonel Clément DAVIGNON,
Président du Cours armement*



Les stagiaires du cours armement 2023-2024 accompagnés du Général Michel GOURDIN (en civil, chargé pour Minerve des relations avec les stagiaires), du Colonel Brice FONLUPT (Directeur de l'EMSST) et du Commandant Alexandre ROUTIN (Directeur de l'enseignement)

L'Enseignement Militaire Supérieur Scientifique et Technique (EMSST) a pour mission depuis 1947 de former les officiers destinés à conduire les opérations d'armement. Cette formation répond à deux objectifs pédagogiques :

- Maîtrise de l'instruction ministérielle n°1618 et de son guide d'application.
- Connaissance accrue du processus capacitaire ainsi que de tous ses acteurs.

Héritier des ENSAR (École Nationale Supérieure d'Armement), COSEM (Cours Supérieur Engins-Missiles), COSSAT (Cours Supérieur des Systèmes d'Armes Terrestres) et COSAR (Cours Supérieur Armement), cette formation a été ramenée à 1 an et pris la dénomination de Cours armement depuis 2001. Il s'organise autour de deux composantes de 13 semaines chacune : le Mastère Spécialisé « management de projet et ingénierie système » à CentraleSupélec (Gif-sur-Yvette et Rennes) et un enseignement spécifique à l'EMSST.

Pour cette année scolaire 2023-2024, 10 officiers stagiaires suivront ce cours : un artilleur (droniste), deux fantassins, un cavalier, trois sapeurs, deux officiers du train et un maintenancier (4 suivent le cursus de Formation de spécialité (Brevet Technique) et 6 celui du Diplôme Technique). Dès le 21 août 2023, ils ont repris « le chemin des bancs de l'école ».



Ils devront réaliser en lien avec la STAT, l'EMAT et la DGA, un projet pédagogique portant sur la munition téléopérée de moyenne portée, qui sera présenté devant le directeur de la STAT en fin de scolarité.

Ils effectueront également un stage de 4 mois en entreprise, qui sera validé par la rédaction et la soutenance d'une thèse professionnelle.

Finalement, ils obtiendront le marquant SAR (Système d'ARmes) à l'issue de leur année de formation et occuperont majoritairement des postes à la Section Technique de l'Armée de Terre (STAT) et à la Structure Intégrée du Maintien en condition opérationnelle des Matériels terrestres (SIMMT).

Les officiers du Cours armement ont des responsabilités importantes dans le domaine capacitaire de l'armée de Terre française. Ils contribuent au développement, aux essais et à l'acquisition de matériels sécurisés et efficaces ainsi qu'à leur maintien en condition, au profit des soldats qui s'engagent chaque jour, parfois au péril de leur vie, au service de la France.